L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 1881

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*,

Messieurs et chers collaborateurs,

Accordez-moi, je vous prie, une place dans votre journal, pour faire savoir au public que je publierai, au mois de novembre prochain, un roman sous ce titre:

L'Habitation Saint-Ybars,

ou

Maitres et Esclaves en Louisiane

Ce livre a pour but de reproduire, dans un tableau aussi exact et aussi vivant que possible, un état social disparu mais dont il reste encore des traces profondes dans le souvenir de tous ceux qui en ont été les contemporains.

Les écrivains européens et même ceux des Etats-Unis qui ont parlé de la Louisiane, ont presque toujours peint ses mœurs d'après des impressions reçues en courant, ou sur des renseignements sans contrôle. Pour bien connaître un milieu social, il faut y être né, il faut avoir vécu de sa vie; et, quand on veut en donner une image fidèle, il faut avoir l'habitude de s'élever dans ces régions sereines d'où l'observateur, assistant à toutes les embûches de la passion, contemple les hommes et les choses d'un regard purement scientifique.

Il a semblé à l'auteur de l'ouvrage annoncé que ces conditions, indispensablement requises pour être dans le vrai et le juste, se trouvant réunies en lui, il avait un droit et accomplissait un devoir en faisant renaître, sous sa plume, une de ces grandes familles louisianaises dont l'intérieur reflétait, avec ses lumières et ses ombres, l'ensemble de la société. Le lecteur est introduit chez les Saint-Ybars aux jours de leur prospérité et de leur splendeur; puis, il traverse avec eux la phase de la guerre, et enfin il assiste au spectacle des conséquences diverses produites par cette lutte de quatre ans.

Aujourd'hui le roman n'est plus simplement une œuvre d'imagination; c'est une étude dont l'objet est de rassembler des documents qui pourront aider plus tard l'historien à se bien pénétrer de l'esprit de l'époque qu'il veut décrire. Une science nouvelle — la sociologie — est en voie de formation; déjà elle enseigne quelques-unes des lois principales auxquelles est soumise l'évolution des collectivités humaines. L'ambition du romancier moderne est d'apporter sa pierre, si petite qu'elle soit, à la construction de l'édifice.

Pour cela, il observe attentivement la réalité, note avec soin l'influence du milieu sur la pensée et par suite sur la conscience des individus, et constate, dans l'ordre de leur succession, les actes par lesquels l'être intérieur se manifeste au dehors.

Les sociétés, pas plus que les individus, ne peuvent abolir leurs antécédents; il faut compter, bon gré malgré, avec le passé; et, puisque c'est une nécessité, comptons de bonne grâce et surtout avec impartialité. C'est à quoi est tendu tous les efforts de celui qui écrit cette lettre.

Les Saint-Ybars, ou Maîtres et Esclaves en Louisiane, formeront un volume, petit in-octavo, de trois cents pages.

Le prix de l'ouvrage est fixé à une piastre et demie.

MM. A. M. Mir et Eugène Lecoste sont chargés de recueillir des souscriptions.

Le souscripteur payera en recevant son volume.

Veuillez agréer, messieurs et chers collaborateurs, mes salutations les plus cordiales.

N. B.—Je serais très obligé à mes collègues de la presse des campagnes de vouloir bien reproduire cette lettre.

ALFRED MERCIER.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Colla Ang. 1162 Smith pour Liverpool 44 de dist, Hall & Vaughan

Finsbury Ang. 1960 Alton pour——43 3e dist, A. S. French &co

Gallego Esp. 2333 Aldecoa pour Liverpool 2e dist, A K Miller &co

Hutchinson Am. 1435 Baker Laid Up Alger, C A Whitney &co

Historian Ang. 1830 Bird pour Liverpool 10 2e dist, Leeds & Moore &co

Hudson Am. 1872 Freeman pour New York 6 3e dist, A Moulton

Margaret Am. 506 Otteson pour—— 13 2e dist, G Corral &co

Regent Ang. 2350 Douglas pour——46 de dist, Silas Weeks &co

Serra Esp. 2175 Gortias pour Liverpool 43 de dist, L Ringer &co

Simoco Ang. 2049 Reid pour——Elevator, C J Leonhard &co

Whitney Am. 1336 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co

Windsor Am. 321 Evans pour Belize 15 1er dist, Macheca Bros

Yumo Esp. 2197 Ugarte pour Liverpool, 10 2e dist, Avendano Bros

NAVIRES.

City of Boston Am. 1063 pour——12 1er dist, au capitaine

Cromwell Am. 891 Barstow pour Liverpool 36 1er dist, Jos F Lovell &co

Crescent City Am. 1295 Kelly pour—— 36 1er dist, Silas Weeks &co

Ella S Thayer Am. 1068 Given pour—— 36 1er dist, au capitaine

Linda Moses Am. 1124 Shaw pour—— 37 1er dist, Jos F Lovell &co

Maude Grenville Am. 1250 Bunker pour Liverpool, 35 1er dist, Norton & Ball

Northampton Am. 1120 Murphy pour—— 36 de dist, Silas Weeks &co

Oneida Ang. 10.7 Owens pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan

Orient Ang. 1833 Fellow pour ——2e rue, Silas Weeks &co

Southern Chief Am. 1283 Higgins pour—— 2e rue, S Silas Weeks &co

Virginia Am. 1095 Delano pour Liverpool 47 de dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Christiane Esp. 493 Sareda pour——Penis, G Corral &co

D Chapman Am. 541 Hall pour——12 1er dist, Norton & Ball

Eugenia Esp. 656 Reese y Pla pour—— 2e rue, G Corral &co

Forest City Am. 663 Meissner pour—— 30 1er dist, au capitaine

Harry Bailey Ang. 636 Sinclair pour—— Gretna, Hall & Vaughan

Glitner Nor. 435 Halvorsen pour——33 1er dist, Robt Gerlein

Ingvard Am. 1030 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co

Royal Harris Ang. 518 Gillist pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan

St-George Ang. 929 Ryan pour le Havre 50 de dist, Hall & Vaughan

St-Olaf Nor. 308 Stoberg pour——14 1er dist, Robt Gerlein

BRICKS.

Amora Bal. 280 Adamo pour Gênes Pie Tier, A K Miller &co

San Lorenzo Ang. 129 Woodward pour—— de dist, Woodward & Wight

GOELETTES.

Ariel Mex. 113 Nisteo pour——12 1er dist, Gordon & Gonzalo

Ella B Sylvester Am. 80 Davidson pour—— Pie Tier, D Cabin & Son

Emily Red Nor. 151 Olsen pour Tampico 22 1er dist, N O Hynson

J G Whipple Am. 88 Bass pour——Pie Tier, au capitaine

John Cooper Hond. 74 Simonton pour—— Pie Tier, G W Rauf

Silver Wing Am. 142 Loree pour Tampico 23 1er dist, N O Hynson

---

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager……parti 10 sept
Steamship Morgan City, Adams……parti 10 sept
Bark Joshua Bicknell, Sparks……expédié 9 sept

BANGOR, MAINE

Bark Seaman, Comins……expédié 1 sept

BALTIMORE.

Barque E V Mason, Colcord……partie 29 juillet

BOSTON.

Barque Brydone, Small……partie 1 sept
Barque Ella, Hughill……partie 22 sept

LIVERPOOL.

Steamship Quebec……parti 30 sept
Steamship City of Bristol, Delanecko, en chargement 26 sept

Steamship Charleston, Trail……parti 23 sept
Navire Wm Tapscott, Ray, en chargement 26 sept
Navire Charles, Nicholson……parti 20 sept
Navire Bonanza, Leach……parti 29 sept

LONDRES.

Barque Saja, Svendsen……partie 4 sept

CARDIFF.

Steamship Catrosmark……parti 28 sept

ROTTERDAM.

Barque Onnogah, Geletsia, Levins, partie 2 sept

GEESTEMUNDE.

Barque Favorita, Peters……partie 16 sept

NEWPORT.

Steamship Sabine, Dundas……expédié 18 sept

NORTH SYDNEY, C. B.

Steamship Colombo, Salmon……parti 5 sept

LIVOURNE.

Barque Brothers German, Bonici……parti 2 sept

HAVRE.

Navire Annie Fisher, Walker……partie 26 juillet

BORDEAUX.

Barque Peruvienne, Lebeste……partie 16 sept
Barque Washington, Cevulich……partie 3 juin

DUNQUERQUE.

Barque Castle Rollo, Porter……partie 5 sept

GENES.

Barque Ferrari, Rasco……partie 19 juillet
Barque Nuovo Mondo, Marasco……en chargement 6 sept

BREME.

Navire Friedrich, Buggelman……parti 30 aout
Navire Gischen, Huss……parti 31 aout
Barque Arcaduccia, Rudolf, Ragusia, partie 23 aout

ANVERS

Navire Ferentague, Fahlman……parti 24 aout
Barque Havre, Davidson……partie 25 juillet
Barque Cedar Croft, Young……partie 1 sept

HAVANE.

Goelette Christina, Sureda……expédiée 14 aout

ILE RUATAN.

Goelette Carrie Weisen, Webb en chargement 22 aout

RIO DE JANEIRO.

Barque Berville, Le Prevost……partie 12 aout
Brick John Westey, Hines……partie 14 aout

SPECTACLES BALS, &c

WEST END,

GRAND CONCERT

TOUS LES SOIRS

PAR LE CÉLÈBRE ORCHESTRE DU

Professeur Moses.

WILLIAM BECKEL……Solo de cornet

Illumination par la lumière électrique

Des trains extra seront fournis à des prix raisonnables, en en faisant la demande trois heures à l'avance.

Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet à 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 2 P. M., et ensuite toutes les demi-heures.

Le dernier train part de la ville à 10 P. M.

Le dernier train quitte le West End à 9:30 P. M.

Le dimanche après-midi, les trains partent toutes les 15 minutes.

Prix du passage, aller et retour, 15 cents.

13 sept— C. R. EVANS Surintendant.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade

Les Mardis, Jeudis, Samedis et Dimanches à partir du 15 courant.

PAR

L'Orchestre du Fort Espagnol.

COMMENÇANT A 6:30 P. M.

W. Borchert……Chef d'Orchestre
R. Gewert……Solo de Cornet
G. D'Aquin……Solo de Flûte
O. Jahn……Solo de Clarinette

Ne manquez pas de visiter le Departement Zoologique et les nombreuses curiosités du Fort.

GRATIS POUR TOUS!

Le Fort Espagnol est éclairé par la

Lumière Electrique.

Billets aller et retour, 15 cts; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix; enfants au-dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets au bureau avant d'entrer dans les chars.

Les personnes payant dans les chars seront tenues de se faire donner un billet ou un coupon (slip) par le conducteur pour chaque passage payé.

Prenez les chars coin Canal et Bassin.

Les trains partent à de courts intervalles tous les après-midi.

Le dernier convoi part du Lac à 11 heures P.M. 7 sept—

FORT ESPAGNOL.

ILLUSIONS et CADEAUX

—PAR—

Le Professeur DAVIDSON, le magicien renommé du monde entier, dans la salle de Concert au Fort Espagnol, commençant Samedi soir, 20 août.

Le Professeur, à part une représentation de prestidigitation hors-ligne, distribuera chaque soir 100 cadeaux utiles et de valeur.

Prix d'entrée……50 cents—3 enveloppes
Enfants……25 cents—2

Lever du rideau à 7 h 30 P. M.

Grande matinée pour dames et enfants, Samedi 27 août à midi. 18août—

Taxes arriérées de ville de 1881.

Département des finances. Hotel de Ville. Nlle-Orléans, 8 septembre 1881.

Les personnes que cela concerne sont prévenues par la présente notice que ce département prépare maintenant des listes de taxes non payées de 1881, qui seront publiées vers ou avant le 15 du mois prochain.

Jusqu'à nouvel ordre, les retardataires pourront payer par acomptes, suivant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.

Signé: B. T. WALSHE, Administrateur des finances.

Sept—jusq 15 oct

HENRY N. SIEBRECHT.

49……RUE ROYALE……49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Pendant 4 années, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en [illegible] de valeur. 9jan—1an

Antonio Pedilha D'HAUCOURT,

MEDECIN HOMŒOPATIQUE,

Diplomé des Facultés de Paris, Portugal, Brésil, Mexique et Californie;

MEMBRE DU CONGRÈS HOMŒOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878,

A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un

CABINET DE CONSULTATIONS,

Rue Remparts, 206,

Entre Dumaine et St-Philippe.

HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.

VISITES A DOMICILE.

Les personnes habitant la campagne peuvent se faire traiter par lettre en envoyant la somme de $4 et donnant une description minutieuse de la maladie. 7sept—6m

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PRÉCOCE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Médecine cheminée traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, l'incontinence et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités avec [illegible]. Les rétrécissements de l'urètre guéris par un simple mécanisme.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 aout 80—1 an.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui conduisent à la misère, à la folie et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte, ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franco par la malle, sur réception du prix. Nous garantissons six boîtes pour guérir n'importe quel cas. A chaque personne nous transmettons une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous envoyons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure désirée. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres donnés par la malle seront promptement exécutés.

2 avril—1an—Dim Mar Jeu

ANT. CARRIÈRE. E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis [illegible] Liverpool, le Havre et Bordeaux.

INSTITUTIONS.

Université de la Louisiane.

LA quatrième session du Département Académique de l'Université de la Louisiane commencera le 1er octobre 1881. Dans les cours de Latin, de Grec, de Mathématiques, d'Anglais et de Littérature anglaise, l'instruction est scientifique est complète. Dans les cours de Français et d'Allemand on enseigne non seulement à écrire mais à parler correctement ces deux langues.

Dans les départements de physique, de mécanique et de chimie, on s'occupe tout spécialement de l'application de ces branches de la science aux industries du pays. On explique aux élèves la machine à vapeur, le télégraphe et le téléphone, la lumière électrique, la photographie, la théorie et l'usage du polariscope appliqué à l'industrie sucrière. Les cabinets de physique et de chimie étant pourvus de tous les appareils scientifiques les élèves pourront répéter les expériences faites par le professeur et joindre ainsi la pratique à la théorie.

Le "Southern Art Union" est à une petite distance de l'Université et offre des prix spéciaux aux élèves du Département Académique qui voudraient étudier le dessin.

On reçoit les élèves à l'Ecole Supérieure, [High School] adjointe à l'Université, à l'âge de douze ans, afin de les préparer pour les classes inférieures du Département Académique. On enseigne à l'Ecole Supérieure l'Anglais, l'Histoire, la Géographie physique, le Latin, le Grec, les Mathématiques, le Français et l'Allemand, ainsi que la calligraphie. Chaque élève devra étudier au moins l'Anglais, les Mathématiques et deux langues. Il y a douze professeurs dans les deux départements de l'Université.

Le nombre d'élèves augmentant tous les ans, la direction de l'Université vient d'acheter pour le Département Académique l'édifice connu sous le nom de Mechanics Institute et situé rue Baronne.

Le prix par élève dans le Département Académique est de $50 pour une session de neuf mois, payables $12,50 au commencement de chaque terme; le 1er octobre, le 8 décembre, le 15 février et le 22 avril. Pour l'Ecole Supérieure Adjointe [High School] le prix est de $45 payables $11,25 au commencement de chaque terme.

Pour informations plus détaillées, catalogues, etc., s'adresser au local du Département Académique, coin Baronne et Commune de 10 à 11 heures. 6sept—1m D Mar J—V&O

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR JEUNES DEMOISELLES

No 275 RUE DAUPHINE.

MME CAROLINE DURRIVE…DIRECTRICE

MME FARNET s'étant retirée de cette Institution, Mlles Caroline Durrive et Anna J. Beaudhuy, annoncent au public qu'elles ont acquis cette maison d'éducation.

Ces dames espèrent que les nombreuses familles qui ont toujours honoré cette institution de leur confiance, voudront bien leur accorder leur bienveillant patronage dont elles chercheront à se rendre dignes en s'assurant du concours de professeurs compétents et expérimentés.

L'ouverture des classes de cette institution aura lieu le 5 de septembre. Pour prospectus, s'adresser à l'institut.

1er sept—1m. Dim. Mar. Jeu.

INSTITUT DE ST-ISIDORE

TROISIEME DISTRICT—NOUVELLE-ORLEANS,

Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'OUVERTURE des classes de cet Institut aura lieu le 1er Septembre. L'établissement se trouve situé sur la gauche du Mississipi, au-dessous du Couvent des Ursulines. Le but principal de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans augmentation de prix.

Prix de la pension, par mois, $12 50.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me District, Nlle-Orléans. 28août—Sa—Dim Mar Sam

Institut MARKEY & PICARD

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

LE 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le succès déjà obtenu prouve mieux que des paroles combien cette maison est appréciée des familles.

Les directeurs, convaincus que l'émulation est absolument nécessaire, donnent, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités; ils pourront ainsi juger par eux-mêmes des progrès de leurs enfants.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de personnes émérites.

21août—Sa.D.Ma.V.

St.Stanislaus Commercial College,

Baie St-Louis, Miss.

LA RENTRÉE des classes aura lieu le 15 septembre.

Comme de coutume, un des frères se rendra à la Nlle-Orléans pour prendre charge des élèves.

Pour information s'adresser à St. Aloysius Academy, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre, au président.

1 sep—1m Frère FLORIMOND.

Académie des Sts-Anges

sous la direction des

Sœurs Marianites de Sainte-Croix,

Encoignure des rues Remparts et Congrès (Troisième District.)

NLLE-ORLEANS, LOUISIANE.

LA rentrée des classes du couvent a eu lieu le 1er septembre.

Les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

Pour prospectus, etc., s'adresser à l'Académie. 3 sept—

Externat pour Jeunes Demoiselles,

DIRIGÉ PAR Mme CURTO,

Coin St-Philippe et Prieur.

MME CURTO s'est assuré le concours d'excellents professeurs pour la prochaine session, commençant le 1er Septembre.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de Mr CURTO, et une classe de travaux d'agrément, tels que fleurs en laine, en papier, en cire, et travaux à l'aiguille, sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol, confié à un professeur de mérite, aura lieu à l'Institut. 28 août—1 mois.

ACADÉMIE DE JEFFERSON.

RUE CONTI, 95,

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

Dirigée par William Henry.

La 45e session annuelle de cette Institution commencera JEUDI, 1er septembre.

Pour prospectus etc., s'adresser à l'Académie.

25 août—1m.

Académie de St-Aloysius,

Dirigée par les Frères du Sacré-Cœur,

Encoignure Chartres et Quartier.

L'OUVERTURE des classes de cette institution aura lieu le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement, bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans prix extra.

L'écriture, trop souvent négligée, est l'objet d'une attention spéciale.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. 21août—

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David F. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, des gradués de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dont l'enseignement des mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collège est situé en un des endroits les plus sains et les plus pittoresques du Piedmont, Virginie, au-dessous du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, et au milieu d'une communauté intelligente et polie; il y a des églises de différentes croyances.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, moins les vêtements, les livres et les soins médicaux. Pour les fils de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $60 moins.

Cette école est privée et se trouve sous le contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné à Baton-Rouge, Lne, jusqu'au 1er août, et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Va.

16 juillet—3 m. V & C. D. F. BOYD, Principal.

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promet une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus court délai.

25 av—6m

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

1nov—1 an.

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis,

1er fév—61.1 an.DMV

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383……RUE VILLERE……383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—81, 1anDMaV

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 11 Octobre 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE K.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 11 Octobre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, est	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots d	1,000,	5,000
20 Lots d	500,	10,000
100 Lots d	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, est	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, est	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, est	900

1,857 Lots se montant à……$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Envoyez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du

MARDI, 11 Octobre 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes de ceux qui désirent être nommés à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Servez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,

Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 212 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

State National Bank vs C. Chism et S. M. Boyd et al.

Le même vs Chism et Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 3695 et 3736.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hotel St. Charles, dans cette ville, SAMEDI 15 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magasins, Lafayette et Camp, désignés par les numéros un, deux et trois sur un plan fait par Frederick Wilkenson, voyer, le 7 avril 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, les dits lots sont contigus et mesurent, au pied américain, comme suit, à savoir:

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt-neuf pieds six pouces et sept lignes. Le numéro trois mesure vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par Cyrus Chism et Samuel H Boyd par achat dans les proportions d'une moitié indivise pour chacun, de Joseph Toni Janin, par acte pardevant E. G. Gottschalk, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14 sept—14,21,28, 5,12, 15 oct.

John Chaffe, frère et fils, versus Wm T. Oliver, administrateur.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT, Paroisse de Richland, No 849 — En vertu d'un writ de fieri facias contre John Chaffe, Charles Chaffe et Wm H. Chaffe, la solide et en faveur de Wm T Oliver, administrateur de la succession de Susan J. Oliver, décédée, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Richland, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 30 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Deuxième, Chesnut et Coliseum, composé de la portion du fond des lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan dressé par E. F. Nichols, architecte, en date du 23 janvier 1847, déposé en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 46 et mesurant quarante-deux pieds plus ou moins de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent douze pieds dix pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par John Chaffe par achat de Mme Mary Anne Marshall, femme de H. B. Cressy, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 16 mai 18:0.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Celle-ci étant la seconde et une vente à l'encan au comptant, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois; l'acquéreur fournissant un bond avec une bonne garantie solvable portant cinq pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final; le dit acquéreur aura à déduire de cette offre et à payer au comptant le montant des impressions, les honoraires du shérif, etc; en outre, les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété, le montant de laquelle n'est pas encore spécifié.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 sept—14,21,28,30.

L. F. Tower vs. deux terrains et A. H. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3355 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St. Charles, dans la rotonde de l'Hotel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 8 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Sixième et Septième, dans l'ilet autrefois de l'ancien Faubourg Livandais et désignés comme lots numéros treize et quatorze sur un plan fait par H. Mailhouser, voyer, le 18 mai 1846 et déposé pour référence à l'étude de R. Lenny, alors notaire dans la Paroisse Jefferson dont est Etat, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

6 sept—6,13,20,27—oct. 4 8.

Succession de Bridget Green, femme décédée de James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2958.—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Coyle en faveur de Mary Coyle, femme de P. R. Rooney, Catherine Coyle, Ellen Coyle, John Coyle, Anne Coyle et Agnes Coyle, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 16 septembre 1881, à midi, les propriétés ci-après décrites:

1º Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Lafayette, maintenant une partie du Quatrième District, anciennement ville de Lafayette, de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, dans l'ilet No 12, conformément au plan de la seconde vente du dit Faubourg, ou tel que décrit dans le plan de l'ancienne ville de Lafayette, le dit lot mesure soixante-un pieds neuf pouces et dix lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles, et est désigné par le numéro 18 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, en date du 6 mars 1834, et déposé en l'étude de William Boswell anciennement notaire en cette ville.

2º Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Lafayette, dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, désignés par les numéros 19, 20, 21 et 22; les lots No 19 mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de ... à la rue Carroll.

Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Jackson et Carroll et mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Carroll.

Le lot No 21 mesure cinquante-huit pieds sur la rue Coffee, maintenant Baronne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné dans le fond par le lot No 22; celui-ci mesure vingt huit pieds six pouces sur la rue Carroll sur une profondeur de... pieds, et c'est une partie du susdit lot 21 mesurant cinquante-huit pieds six pouces sur une profondeur de cent seize pieds [illegible] formant l'encoignure des rues Jackson et Coffee et ... par les numéros 9 et 12 sur le plan original du Faubourg Lafayette fait par Joseph Pilié, alors voyer de ville, en date du 6 février 1829 et déposé en l'étude de C. Pollock, alors notaire en cette ville.

3º Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Lafayette, dans le Quatrième District, anciennement ville de Lafayette, de la ville de la Nlle-Orléans, désignés par les lettres A et B, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 12 juin 1839, et annexé à un acte de C. W. Wilson & James Coyle, passé pardevant Félix Grima, notaire, le 1er juillet 1839, et les dits lots sont contigus et mesurent, chacun, au pied anglais, quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee maintenant Baronne, quarante deux pieds sept pouces et un tiers sur la ligne du fond sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-un pieds dix pouces, le dit lot marqué par la lettre A étant et formant l'encoignure des rues Jackson et Coffee maintenant Baronne, et formant partie d'une grande portion de terre formant l'encoignure.

4º Un lot de terre, avec les améliorations, dans les susdits faubourg, district et ville, désigné par la lettre C, sur le susdit plan par Buisson, annexé au susdit acte et le dit lot mesure au pied anglais quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee, maintenant Baronne, sur une profondeur de soixante-un pieds dix pouces entre lignes parallèles et formant la portion de terre située à l'encoignure des rues Jackson et Coffee maintenant Baronne, achetés par Chas Wm. Wilson de Nicholas Whitty Pendergrast, par acte passé pardevant F. Grima, le 8 mai 1839, et a été après subdivisé en trois portions égales, désignées par les lettres A, B, C, conformément au dit plan, et les dits trois lots ont été achetés par le dit Coyle du dit Wilson, par deux actes pardevant le dit Grima, notaire, actes du 10 février 1841 et du 1er juillet 1839.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

16 août—16,23,30—sept 6, 13, 16.

Facteurs & Traders Insurance Co vs C. Chism et S. M. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3068—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 24 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St-Joseph, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par F. Zimple, voyer, en date du 4 février 1823. Le dit lot mesure conformément au dit plan, trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes parallèles, borné du sud, ou le côté supérieur, par la propriété connue à Mme Stockbroom et sur la ligne du côté opposé par la propriété appartenant à Mme Dubois; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. Le dit lot a droit à trente quatre pieds de face à la rue du Camp, conformément à un plan dressé par le capitaine Blanchard, voyer, tous les autres propriétaires du dit ilet ayant leur mesurement requis par leurs titres, à quoi dit excédant, s'il y en a, est aussi saisi et est vendu.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs par achat de Mme Catherine Price, femme d'Edward M. Rice, par acte passé pardevant J. Cottell, notaire, le 20 novembre 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 août—24,31,—sept 7,14,21,24.

Merchants Mutual Insurance Co., vs Joachim Viosca Junior.

ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 15405—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2111—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Joachim Viosca jr., dans et à la succession de son père Joachim Viosca Sr. [Le dit intérêt étant une moitié de la dite succession], No 161 du docket de la Cour civile de District, et tous les droits, titres et intérêts du dit défendeur de la succession de feu Carmelite Viosca et dans l'affaire de A. Forstall et als vs Gelpi et als, No 1224 de la dite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 sept—16, 20..1, 6, 13, 20.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante d'action de Banque et d'Assurance.

Propriétés améliorées dans les Premier Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlin.

No 3872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1841, et dans la succession ci-dessus les propriétés et sécurités ci-après décrites, à savoir:

1º Un certificat numéro 118 de 48 actions de $40 chacune, du fonds capital de la Home Insurance Company of New Orleans.

2º Un certificat numéro 85 de 6 actions de $50 chacune, du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company.

3º Un certificat numéro 12 de 5 actions de $100 chacune dans le fonds capital de la Louisiana National Bank of New Orleans.

4º Un certificat numéro 1099 de 2 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, de $100 chacune.

5º La maison et lot connus comme la Cour et désigné par le No 40 rue St. Pierre, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure, au pied français 28 pieds 10 pouces de face à la rue St Pierre, sur une profondeur, sur le côté, de la propriété Ponts ba, de 72 pieds 2 pouces, et sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre, 23 pieds 10 pouces; sur l'autre ligne de profondeur 48 pieds, puis sur une autre ligne perpendiculaire à la rue St. Pierre 20 pieds, puis sur une autre ligne parallèle à la rue St Pierre 25 pieds de la sur une ligne directe finissant à la dite rue 100 pieds, le tout plus amplement décrit par le No 1, sur un plan figuratif fait le 30 avril 1832 par A. D'Hémécourt et annexé à un acte passé le 26 mai 1832 pardevant O. De Armas, notaire; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence et magasin en briques à un étage située à proximité de la Cathédrale à la proximité de la rue du Canal, des marchés et des amusements.

6º La résidence en briques à deux étages, désignée par le No 36 rue Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, Hôpital, Chartres et Ursulines. Le lot forme une partie du lot de terre désigné par le No 5 conformément au plan de Jos Pilié en date du 6 avril 1836, dép. en l'étude de P. Seghers notaire, comme No 5 du livre de plan, mesurant 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 47 pieds 10 pouces. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence en briques à deux étages No 36 rue Hôpital, ayant corridor et deux chambres au rez-de-chaussée et dans le corps de logis, et deux chambres et cabinet au premier étage, et une cuisine en briques à deux étages détachée du corps de logis ayant quatre chambres.

7º La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville. Le lot est désigné par le No 11 de l'ilet compris entre les rues Quartier, St Claude et Tremé et le Chemin du Bayou, sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 janvier 1840, et déposé en l'étude de Mazureau. Le dit lot de terre mesure 27 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier, 80 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10, 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 12, et 27 pieds 5 pouces et une ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 4 chambres et corridor dans le corps de logis et 4 chambres dans une cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cave et hydrant.

8º La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St. Ferdinand situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montegut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Commagère, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 26 mars 1836, mesurant, au pied français, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné du côté qui fait face au fleuve par le No 11, et ayant droit au lot No 12 et sur l'autre par le lot No 11, dans le fond par le No 11. Le lot mesure une profondeur suivant les lignes ayant les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, et chambres au premier et deuxième étages, deux chambres en mansarde, cour pavée, etc.

La propriété est située dans un des centres de commerce des environs de la Crescent Jute Manufacturing Company, près de la Levée et près des ...

9º La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et neuvième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colomb Laharpe, Bergenois et D'Abadie. Le dit lot étant une portion de l'habitation anciennement connue comme Greene brick yard, et mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Colombus, sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 pieds, et désigné comme le No 5 sur un plan de Bourgerol, fait le 11 janvier 1860, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 78, dont une copie est annexée, lequel est comprenant d'un portion de portion de la partie du lot 11 de l'ilet No 7 sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé à l'étude de Jos Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 375 rue Columbus.

10º La maison de résidence en bois à un étage située dans les mêmes carré et district, et est joint à la propriété ci-dessus décrite. Le dit lot mesure 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et désigné comme le lot No 4 sur le même plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 377 de la rue Columbus.

11º La maison et lot en bois à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 6 du carré No 3, sur le plan fait par Sargt. le 22 avril 1836, annexé à une affaire spéciale en date de 3 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, dans l'étude de H. M. Dowlin et sur un plan de F. P. Tournier, en date du 7 janvier 1860, déposé au bureau de E. J. Ker, notaire, comme No 1, lequel dit terrain mesure 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Columbus en Bayou road, et mesurant sur la ligne inférieure, sur 126 pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

12º Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St-James, et mesurant 16 à 22 individuellement, spécialement comme dressé par Olivier & Martin, voyers, en date du 9 mars 1867, et de posé au bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, sous le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 5 pouces du côté du lot No 17, et 143 pieds, 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 140 pieds 2 pouces et 1 ligne du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 137 pieds et 11 lignes du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 133 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 22 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de face à la rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon que ce soit. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent une maison en bois à un étage. Les autres bâtisses qui y sont appartenant occupent et sont réservées. La propriété est louée jusqu'à ——— et est occupée comme vacherie.

Termes et conditions.—Pour les actions comptant; pour les propriétés décrites neuvièmement, dixièmement, onzièmement et douzièmement, comptant, pour les propriétés décrites cinquièmement, sixièmement, septièmement et huitièmement, une moitié au plus comptant et la reste à un et un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le renouvellement des billets. Les améliorations devant être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au vendeur des billets.

Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation de vente sans estimation en cas d'émission de payer les billets, et les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1882, et appelées les taxes d'Etat et de ville de 1882, au cas du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 Aout—sept 3,10,17,24,oct 1

Un bon terrain et une maison à deux étages sur la rue Calliope, entre les rues St-Charles et Carondelet, près de la Place monumentale de Lee.

Succession d'Elsa Higgins, No 2799, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 8 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon. H. L. Lazarus, siégeant en place de l'hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et en date du 30 aout 1881 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Clio, désigné comme lot No 4 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 5 octobre 1865. Conformément au dit plan, le lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la maison en bois à deux étages No 190 rue Calliope.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de poursuites pour enforcer le paiement. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Dix pour cent au comptant seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 sept—4,10,17,24, oct 1,8.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17……RUE BARONNE……17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Jeremiah O'Keef vs. Ellen Marshal et son époux, Geo. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4,109.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 18 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuses, lequel terrain est désigné par le numéro "Trois", sur un plan dressé par Arthur C. De Armas, architecte, en date du 30 avril 1868, déposé en l'étude de O. L. Kerrison, notaire en cette ville, terrain mesurant au pied américain, trente-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face rue Race, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant en quelque sorte acquis par dame Ellen Marshall par achat du demandeur, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1º Au comptant pour la part de la réclamation du demandeur, due maintenant $166 66 avec 8 010 d'intérêt sur la face du billet $266 66 2/3 jusqu'à la date du paiement partiel, et 8 010 par an d'intérêt sur la balance jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant total comme honoraires d'avocat, $3 coût de l'acte et frais de procès.

2º L'acquéreur devant assumer le paiement des deux billets pour $266 66 2/3, chacun garanti par hypothèque sur la dite propriété et échéant le 14 juin 1882, 14 juin 1883 respectivement jusqu'à paiement, et aussi devant assumer toutes les obligations de l'acte d'hypothèque, payer 5 010 honoraires d'avocat en cas de procès, ne pas aliéner la propriété au préjudice de l'hypothèque.

3º Et la balance du prix d'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.

Au cas où le prix offert pour la propriété après déduction faite des susdits honoraires et frais au comptant, serait moindre que le montant de la réclamation du demandeur, avec le dit intérêt, et les billets à être assumés comme il est dit plus haut, alors l'acquéreur paiera la réclamation au comptant au demandeur et assumera les susdits billets échéant les 14 juin 1882, et 14 juin 1883, jusqu'à concurrence de la balance de son offre et en sus des honoraires et des dits frais.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 sept—16,23,30, oct 7,14,18.

James Duncan vs T. P. McDavitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4103.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 octobre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement la ville de Rickerville, paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Live Oak et Octavia et l'Avenue Peters, étant désignés par les numéros dix et onze, sur un plan de Pilié et Despouilly en date du 9 avril 1866 déposé à l'étude de W. H. Peters, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 52, les dits lots mesurant chacun, conformément au dit plan, trente pieds de face à l'Avenue Peters sur cent trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de E. E. Norton syndic de l'insolvable Jacob Barker, en banqueroute, conformément à un acte passé le 10 juin 1868, pardevant M. Gernon, notaire en cette ville, enregistré au livre K, vol. 188

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 sept—15,22,29—oct 6,13,18

Pierre Borges vs Jean Bur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 4112.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 21 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur (Jean Bur) dans le procès intitulé Jean Bur vs l'Hôpital de Charité et connu comme le procès No 4060 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et institué pour recouvrer la somme de $3455 85|100 avec 5 0|0 d'intérêt sur $1247 65|100 du 1er avril 1877 et sur $1447 20|100 du 22 mai 1877 et 8 0|0 d'intérêt sur $374 00 du 15 septembre 1871 et sur $387 00 du 15 novembre 1871, dans et pour les réclamations sur lesquelles le dit procès est intenté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 sept—10,17,20.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John M. Hay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3066—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 sept—15,20,25

Succession de Justin Brent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3863—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 sept—15,20,25

Succession de Thomas S. Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 4020. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier

15 sept—15,20,25.

Succession de A. Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3962—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 sept—15 20 25

Succession de Catherine Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3758—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 sept—15,20,25.

Succession de Jacob Aaron

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 3903—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 sept—15, 20, 25.

Succession de Giacomo Mazio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4064—Division C Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif de la succession de feu Giacomo Mazio, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11sept—11,15,20.

LA MERVEILLE DU MONDE:

Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut le répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.

1erdéc—1a

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

2mai 1881—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Meubles de chambres à coucher, sideboard, armoires, tables, chaises, stove, machine à coudre New Home en parfait état, chaises de barbier, enseignes, &c, &c.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureaux Passage de la Bourse et Bienville—Aujourd'hui VENDREDI, 16 septembre 1881, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, à mon bureau d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Les meubles et articles ci-dessus décrits.

Conditions—Comptant. 16 sept—

Petite maison rue Bienville No 215.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 septembre 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 20 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, sur 147 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les rues Marais et Tremé; ensemble une maison ayant trois chambres de file, cuisine de trois chambres, hangar avec citerne en briques, puits, lieux d'aisance, &c. Voir le plan à la Bourse

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an, de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oct de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 0|0 sur le montant de l'adjudication.

15 sept—

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—VENDREDI, 16 septembre 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, encoignure des rues St-Philippe et Dupré—

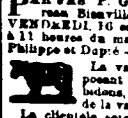

La vacherie de M. Jaquet se composant de six belles vaches laitières, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Au-dessous de $75 comptant, et au-dessus de $75, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

13 sept—3t

Magasin en briques à trois étages, No 13 rue Conti.

Succession de Irénée Léon Soulé.

No 3873—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 septembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, en date du 10 aout 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour. Division C, et absent en congé.—La propriété suivante, savoir.

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Conti, St-Louis, Decatur et Chartres, mesurant 20 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur 80 pieds de profondeur, ensemble un magasin en briques à trois étages avec vérandah double en fer et piliers en granite, connu comme le No 13 rue Conti.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, lesquels billets seront datés du jour de la vente et porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. La bâtisse sera maintenue assurée et la police d'assurance transférée au vendeur.

L'acte de vente contiendra la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat pour le recouvrement des billets, et toutes les clauses usuelles d'usage.

L'adjudicataire aura le privilège de payer tout le montant de l'adjudication comptant.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de dix pour cent sera payé comptant par l'acquéreur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

16 août—16, 20, 27, Sept. 3, 10 et 17.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double sur la rue Liberté.

Succession de Anne McHugh. No 38,427, Ancienne Deuxième Cour de District, et No 4136, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin 1878 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin ou Bentou, Liberté, Clio et Erato, désigné comme lot No 19 et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 112 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois, connu comme Nos 319 et 319 1|2 rue Liberté.

Conditions: Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Frederick Zengel, notaire.

11 sept—11 18 25 oct 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et articles à l'encan.

Meubles de salon, de salle à manger, de chambres à coucher.

Bibliothèque, porcelaine, verrerie, argenterie plaquée, stove, ustensiles de cuisine, etc. Sundries, objets d'art, ornements, couchettes, rideaux, instruments de musique et tuyaux à arroser.

Succession de D. D. Rogers.

No 4033. Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, JEUDI, 22 septembre 1881, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 100 rue Esplanade entre Bourbon et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'honorable cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 septembre 1881, il sera vendu à l'encan, tous les meubles et effets mobiliers, etc., appartenant à la dite succession, consistant en meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, porcelaine, verrerie, argenterie plaquée, stove de cuisine, ustensiles, tapis, etc, etc, conformément à inventaire.

Aussi 10 actions du fonds capital de la New-Orleans, Opelousas and G. N. Railroad Co.

Conditions—Comptant avant livraison.

11 sept—à date.

PAR C. E. GIRARDEY

Nouveau cottage très confortable.

No 471 rue Ste-Anne.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan,

Le joli cottage en bois très confortable et nouvellement bâti No 471 rue Ste-Anne, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Tonti et Rocheblave, mesurant 26 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. La maison a 3 appartements en outre de la cuisine qui est détachée, caves, cour plantée d'arbres à fruits, etc.

Conditions—Une moitié ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à 12 mois de crédit avec billet garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an 5 pour cent honoraire d'avocat, police d'assurance transférée et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente par devant O. T. Seniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 sept—13,17,18,24 à la vente.

Maisons dans le Deuxième District. Deux jolis cottages sur les rues St-Louis et Bourgogne.

Pour compte d'un propriétaire absent.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, il sera vendu à l'encan,

1º La résidence cottage centrale désignée par le No 117 de la rue St-Louis, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne. Elle est située vis-à-vis de la résidence de feu E. J. Forstall et à trois ilets de la rue du Canal, elle est dans le centre des affaires et des amusements.

2º Le cottage en briques à deux corps de logis No 243 rue Bourgogne, contigu à la résidence de J. P. Sarrasin, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Philippe et Ursulines; voir les plans pour les dimensions du terrain.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant au gré de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent au comptant sera requis au moment de la vente.

4 sept—4,10,11,17,18,24 au jour de la vente

S.N.

PIKE'S

Magnolia

WHISKEY

Cincinnati

OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et liqueurs en vendent à la Nlle-Orléans.

déc 30 1an

MAGASIN DE MUSIQUE

—DE—

M. ELIE,

145 rue du Canal.

MUSIQUE FRANÇAISE à 80 0|0 de remise. INSTRUMENTS DE MUSIQUE au prix coûtant.

MAGASIN A VENDRE $3,000.

14sept—1m—Dim Mer Ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu VENDREDI 16 septembre 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 15 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—

575 caisses bottes, souliers et brodequins.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 16sept—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

No 136 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, Magasin à trois étages en briques.

Eugène Jacquelin vs Dame G. Saunier et autres pour effectuer un partage. No 4052—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 8 octobre 1881 à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 1er septembre 1881 et signé le 6 septembre 1881 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division E, siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, actuellement absent en congé, la propriété ci-après décrite, dans l'affaire sus nommée, à savoir:

Un certain terrain situé dans la seconde municipalité de cette ville, maintenant le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues St-Charles, Poydras, Camp et Gravier, mesurant au pied américain, 29 pieds de face rue Gravier, 22 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière, 90 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue du Camp, et 100 pieds 7 pouces et 8 lignes de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue St-Charles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin à trois étages en briques portant le numéro municipal 136 de la rue Gravier, et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant de quelque façon que ce soit.

Lequel terrain est premièrement formé d'un terrain désigné par le numéro un, sur un plan lithographié annexé à un acte rédigé pardevant G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, le 14 mai 1845, de H. W. Palfrey à R. Heath, et réf. Le terrain, au pied américain, mesure 23 pieds de face rue Gravier, sur une profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue du Camp, de 70 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur de 22 pieds 6 pouces à l'arrière et sur une profondeur d'environ 79 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de division du terrain numéro deux; et, secondement un certain morceau de terre formant l'arrière partie du numéro neuf sur le susdit plan lithographié, au pied américain, mesurant 22 pieds 6 pouces sur l'arrière limite du terrain numéro un, 25 pieds 11 pouces et 4 lignes, sur l'arrière ligne du terrain numéro neuf, 22 pieds 11 pouces sur la ligne latérale du terrain numéro dix, la plus rapprochée de la rue Gravier, et la dernière bornée par la dernière partie du terrain numéro neuf.

Laquelle propriété appartient aux demandeurs et aux défendeurs dans la susdite affaire, pour un partage, pour en avoir été mis en possession par un jugement de la ci-devante Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la succession de Héroïne Jacquelin, épouse décédée de Henri Eugène Jacquelin, No 39,131, du docket de la dite ancienne Cour de District, et la dite propriété avait été acquise par la dite Vve Henri Eugène Jacquelin née Héroïne Guenard de Henry S. Buckner, par acte passé pardevant feu Achille Chiapella, notaire en cette ville, en date du 28 février, 18—

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7,8 14 21 28 oct. 5aa8

Propriété améliorée de grande valeur dans le Quatrième District.

Nos 736 et 738 de la rue des Magasins, entre celles Troisième et Quatrième.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. et Louis Facsel—No 80, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 octobre 1881, il sera vendu, à midi, à l'encan, à la Bourse St-Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un ordre et conformément à un arrêt de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Division C, en date du 3 septembre 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent formant une partie du lot de terre No 3, désigné par les lettres Z. C., et faisant la partie du dit lot No 3, la plus près de la rue Quatrième et mesurant 29 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Troisième et Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec 4 chambres et dépendances avec 4 chambres. La propriété porte les numéros municipaux 736 et 738 de la rue Magasins.

Termes et conditions—1|2 comptant, la balance payable en un an en billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date et garantis par hypothèque sur la propriété. L'acquéreur tiendra les bâtisses assurées contre le feu pour les deux tiers de leur valeur, et transférera la police au porteur du billet et un 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuite. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Coffey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 sept—7,14,21,28—5,8 oct

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morceau de terre de valeur sur le Têche.

Berry Russell vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 3409.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu, en vertu d'un décret de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de F. A. Monroe, juge de la dite division de cour C, en date du 17 août 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre forestière situé dans la paroisse St-Martin, mesurant deux arpents sur la rive gauche du Bayou Têche, et quarante [40] arpents de profondeur, borné en 1850 par les terres de Vve Charles Guilbeau et au dessous par celles de Homogène Broussard.

Conditions: comptant.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour rendre certaine la vente.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 15.

Propriété de valeur formant l'encoignure des rues Philippa, maintenant Dryades et Perdido.

Succession de Louis Reboud.

No 3303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 septembre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 août 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, à l'encoignure des rues Philippa maintenant Dryades et Perdido, et dans l'ilet borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Perdido, Baronne et Union. La dite portion de terre mesurant, au pied américain, 57 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido, 71 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Philippa maintenant Dryades, 36 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Philippa ou Dryades, puis 24 pieds et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Perdido et 76 pieds 7 pouces et 4 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Perdido, bornée sur le côté vers la rue Baronne par la propriété anciennement appartenant à Marie Sébastienne appelée Lartigue alias Marie St-Basquier Lartigue; sur le côté vers la rue Union par la propriété autrefois appartenant à William Moore.

Termes et conditions comptant et l'acquéreur assumera en sus de son adjudication les taxes dues et payables en 1881. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, No 44 Passage de Bourse, aux frais de l'acquéreur.

13 aout—13 20 27—sept 3 10 17.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aubergier Aimé	Lévêque Paul Adolphe
Bernhard Dominique	Legrand Jules Numa
Béret Emilie et Charles	Laglise Jean Marie
Brunet Antoine	Lefevre P
Bonnant Henriette	Lucas Charles François
Bacoustan Pierre Joseph	Lacoste Jean
Barbier Emile	Laborde Mlle Gabrielle
Bédégary Jean	Legros Mr
Bastiand Joseph	Louge Joseph
Bordes Vve Marie Anne	Lestrac Mr
Bourdon Jean Claude	Montblanc Joseph
Bordes Alexandre	Hemry Mr
Bellocq Hippolyte	May Denis
Bernadou Jean	Mascotte Charles
Baudin Albert Victor Henri	Mace Caroline
Comte Paul	Margue Jules
Cartahu Jean et Pierre	Monet Jean Baptiste
Cazavre Florestan Fils	Museau Mr
Emile Léon	Meyne Jean
Condero Albert	Mozier Paul Camille
Cohen Mathilde	Nefret Henri
Dubosc Joseph	Orset Jules
Dennery Léon L	Pahin Auguste
Durand Pierre Marie	Plantrou Pascal
Duvat Ernest	Péguinot Augustin
Eberhard George et Caroline	Potvin André
Friedbach Adam	Poisson Charles
Flesch Charles	Peyrat Jean
Fontenean Gabriel Aimé	Rolland Charles Ernest
Fabiman Capitaine B	Riveau Marie
Fournal J	Roch Georges
Géré Mme Vve	Schmitt Mr
Grumbach Max	St-Martin Joseph
Guillon Clodomier Auguste	Schérer Mariane
Gossuent Mme Vve	Scherff Isaac Edward
Gombert Marine	Schleider Mr
Guillemineau Pierre	Tenisson Joseph
Knopf Alexandre	Tessarand Jacques
Labarrère Armand	Tutenburn Mme née Albertine Stelle
Luc Louis Clément	Veyer Constant Théodore
Lagrenville Paul	Verte ou Werth Marie
	Young V J

La Nouvelle-Orléans, le 24 août 1881.

Le Consul,

Vicomte PAUL D'ABZAC.